



Le programme cantonal vaudois d'insertion par la formation professionnelle FORJAD: bilan et perspectives

Présentation du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) à l'occasion de la conférence de coordination des villes de Suisse romande, Yverdon-les-Bains, 4 mai 2009

Un fait social inquiétant

- ▶ **2'000 jeunes adultes âgés de 18 – 25 ans (1'000 <22 ans) dépendent de l'aide sociale vaudoise (RI)**
 - ▶ **Plus de 70% d'entre eux se retrouvent sans formation professionnelle accomplie**
 - ▶ **Coût annuel pour les collectivités publiques vaudoises: 30 millions (État+Communes) = environ 10% des dépenses d'aide sociale**
-

Le programme FORJAD

- ▶ **Dès 2006, lancement par le DSAS du projet-pilote FORJAD (formation professionnelle des jeunes adultes en difficulté) avec l'appui du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture et du Département de l'économie**

 - ▶ **Principes de FORJAD:**
 - Favoriser l'accès à une formation certifiante
 - Financer le coût de la vie durant la formation (via le RI)
 - Financer les frais de formation (via les bourses d'études)
 - Accompagner et appuyer les apprenants
 - Les placer à la fin de la formation sur le marché du travail
-

Plan d'action pour insertion JAD

- ▶ **Octroi d'une mesure d'insertion sociale (MIS) à tout nouveau jeune adulte en difficulté (JAD) inscrit au RI**
 - ▶ **Acquisition d'un titre de formation professionnelle à l'issue de la mesure**
 - ▶ **Une sanction financière pour les jeunes qui refusent l'entrée en mesure d'insertion sans raisons valables**
 - ▶ **Une contribution des parents lorsque cela est possible**
-

Types de formations

Nombre de participants inscrits par type de formation

(Chiffres du 09.04.09)

Formation duale	337	(62%)
Ecole professionnelle publique	52	(9%)
Ecole professionnelle privée	71	(13%)
Formation en institution	86	(16%)
TOTAL	546	

Domaines professionnels investis

- ▶ 40% vente et administration, services personnels
 - ▶ 23% construction/fabrication/réparation de véhicules
 - ▶ 12% santé/social
 - ▶ 7% hôtellerie
 - ▶ 6% transports et services aux entreprises
 - ▶ 5% autres, arts & métiers (photographe, céramiste, fleuriste, etc.)
 - ▶ 4% industrie (polygraphe, médiamaticien, etc.)
 - ▶ 3% informatique
-

Résultats (au 30.09.2008)

- ▶ **Réussite par type de formation (= maintien dans le programme FORJAD ou obtention d'un diplôme):**
 - plus de 80% pour les formations duales
 - plus de 60% pour les formations en institution, en école privée et en école professionnelle publique
-

Moyens investis

- ▶ **8 millions en trois ans (plus 300 places/année de 3 à 6 mois) pour les mesures préparatoires à la formation professionnelle (50% du budget des mesures d'insertion sociale)**
 - ▶ **Coût total suivi + formation de 3.6 millions pour 310 apprenants FORJAD (volée 2006 et 2007)**
 - ▶ **Un investissement dans l'avenir:**
 - **Autonomie/indépendance des jeunes adultes**
 - **Economie potentielle pour l'Etat par le biais de la réduction des prestations d'aide sociale versées (estimation: 100 millions sur 10 ans)**
-

Perspectives

- ▶ **Projet du Conseil d'Etat: pérennisation du programme FORJAD via l'harmonisation des normes financières régissant le RI et le régime des bourses d'études**
 - **Le RI deviendrait pour les jeunes adultes sans formation professionnelle accomplie un dispositif de transition vers la formation professionnelle et les bourses d'études**
 - **Ce projet permet également de renforcer la subsidiarité de l'aide sociale par rapport aux régimes sociaux se situant en amont**
 - **Traitement par le Grand Conseil vaudois prévu pour juin 2009**

 - ▶ **Développement de l'offre de places de stages et de formation professionnelle grâce à la collaboration des employeurs privés et publics**
-

Pérennisation de FORJAD

- ▶ **Harmonisation des normes entre les deux régimes:**
 - ▶ Réduction des charges théoriques reconnues par le régime des bourses d'études jusqu'à concurrence des normes RI.
 - ▶ Déplafonnement des bourses d'études jusqu'à concurrence des normes RI.
 - ▶ Réduction de 100.- de la norme de loyer pour les jeunes adultes au RI sans formation professionnelle accomplie vivant seuls.
 - ▶ Application à tous les boursiers afin de garantir l'égalité de traitement.

 - ▶ **Projet en deux étapes:**
 - ▶ Régime transitoire 2009 pour les jeunes adultes dans FORJAD
 - ▶ Généralisation de l'harmonisation à l'ensemble des boursiers vaudois dès 2010.
-

Pérennisation de FORJAD

► **Impact socio-économique de l'harmonisation:**

- **Plus de 1500 familles «working poor» avec des revenus inférieurs aux normes du RI sans y être inscrites bénéficieraient dès janvier 2010 d'une hausse significative de leur revenu disponible de l'ordre de plus de 6'000.- par année en moyenne.**
 - **Environ 1'000 familles seraient touchées par une réduction à hauteur de 1'000.- par année en moyenne de l'aide versée en raison de la réduction des charges reconnues par l'OCBE. Il s'agit de données indicatives car seuls les nouveaux boursiers seraient concernés à partir de 2010.**
-